



C/38/9

ORIGINAL : anglais

DATE : 27 août 2004

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente huitième session ordinaire
Genève, 21 octobre 2004

**ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ
ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE**

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Depuis la trente-septième session du Conseil, le Comité administratif et juridique (ci-après dénommé "CAJ") a tenu sa quarante-neuvième session à Genève, le 1^{er} avril 2004, sous la présidence de Mlle Nicole Bustin (France).

2. Le CAJ a examiné les questions suivantes :

a) Transfert de matériel aux fins de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité : proposition de recommandations : le CAJ a examiné le document "Projet de recommandations relatives aux renseignements, aux documents et au matériel fournis aux fins de l'examen des variétés", établi sur la base du document CAJ/49/2. Le CAJ est convenu qu'une nouvelle version du projet de recommandations tenant compte des observations formulées à sa quarante-neuvième session serait établie pour sa cinquantième session.

b) Bases de données d'information de l'UPOV : les délibérations ont eu lieu sur la base du document TC/40/6-CAJ/49/4, qui faisait le point sur les faits nouveaux intervenus en ce qui concerne la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales et la base de données GENIE, et formulait une proposition pour la mise en place du système de codes UPOV. Le CAJ a accepté les propositions figurant dans ce document au sujet de la mise en place du système de codes UPOV, de l'élaboration d'une base de données sur les variétés végétales fondée sur le Web et de l'évolution future de la base de données UPOV-ROM.

c) Publication des descriptions variétales : le CAJ a reçu un rapport sur la réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur la publication des descriptions variétales (WG-PVD) qui s'est tenue à Genève le 31 mars 2004. Il a ainsi appris que le WG-PVD avait examiné les progrès réalisés concernant l'étude type, étudié la façon de traiter les questions administratives, juridiques et financières soulevées par le CAJ à sa dernière réunion, et examiné le programme de travail et les activités futures. Le CAJ a noté que, s'agissant des questions administratives, juridiques et financières, il ressortait clairement des débats du WG-PVD qu'à ce stade, rien n'empêchait de mener l'étude et qu'aucune question administrative, juridique et financière ne devrait être traitée d'urgence. La réunion prévue en octobre 2004 afin d'examiner les questions administratives et juridiques a donc été annulée et la prochaine réunion se tiendra en avril 2005, lorsqu'on sera en mesure d'examiner l'état d'avancement des études types.

d) Dénominations variétales : le CAJ a entendu un rapport verbal sur la sixième réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur les dénominations variétales (WG-VD), qui s'est tenue à Genève le 1^{er} avril 2004 afin d'étudier une proposition de révision de la Recommandation n° 9 de l'UPOV et la liste des classes aux fins de la dénomination variétale (documents WG-VD/5/3 et WG-VD/6/2). Il a noté que le WG-VD s'était accordé à dire que, sauf raisons contraires évidentes, il convenait de supprimer les classes au profit du principe général énoncé dans la Recommandation n° 9. Le CAJ a appris que certaines propositions de révision de la liste des classes avaient été acceptées et que d'autres devraient faire l'objet de nouvelles consultations ou d'une coordination avec les parties concernées, par exemple les groupes de travail technique de l'UPOV. Le CAJ a en outre noté que le WG-VD aurait pour objectif, à sa prochaine réunion en octobre 2004, d'achever une proposition complète de révision de la liste des classes aux fins de la dénomination variétale.

e) Élection d'un nouveau vice-président : le CAJ a noté que le 12 décembre 2003, M. Doug Waterhouse, directeur de l'enregistrement des droits d'obtenteur au Ministère australien de l'agriculture, de la pêche et des forêts, avait informé le Bureau de l'Union qu'il ne pourrait pas continuer à assurer les fonctions de vice-président du CAJ en raison de son élection, le 23 octobre 2003, à la vice-présidence du Conseil de l'UPOV. Le CAJ a décidé de proposer que le Conseil de l'UPOV élise M. Krieno Fikkert (Pays-Bas) au poste de vice-président du CAJ à sa vingt et unième session extraordinaire, le 2 avril 2004.

3. La cinquantième session du CAJ se tiendra les 18 et 19 octobre 2004. Le CAJ a prévu d'examiner les points suivants de l'ordre du jour : projet de recommandations relatives aux renseignements, aux documents et au matériel fournis aux fins de l'examen des variétés; projet de recommandations visant à garantir l'indépendance des centres d'examen DHS qui mènent des activités d'amélioration des plantes ou qui sont associés à de telles activités; projet de notes explicatives sur l'article 15.1)i) et 2) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV : actes accomplis dans un cadre privé à des fins non commerciales et dispositions relatives aux semences de ferme; techniques moléculaires; bases de données d'information de l'UPOV; questions particulières concernant l'interface entre les brevets et les droits d'obtenteur, et publication des descriptions et dénominations variétales.

4. *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport et à l'approuver.*